

Instituto de Economía, Geografía y Demografía
Invited presentations series
Current Changes in the Mediterranean Realm

Jueves, 12 diciembre 2013

10:00-13:00h.

Gouvernance urbaine au Maroc face au droit à la ville : le cas des métropoles mondialisées

Dr. Mohamed BEN ATTOU*

Université Ibn Zohr-Agadir

Laboratoire ORMES

m_benattou@hotmail.com

Tél. 212 0676003946

Presenta: Juan Antonio Cebrián de Miguel

RÉSUMÉ

Le lancement aujourd'hui (2012) au Maroc d'un débat national sur la politique de la ville revient sur la difficulté de disposition d'un concept universel fonctionnel et non administratif de la ville. Malgré une batterie d'instruments stratégiques d'orientation, de planification et de programmation, il semble que nous éprouvons toujours des difficultés à inventer un concept reconnu pour la ville marocaine en dehors de celui de la Commune Urbaine.

Pour être dans un contexte du droit à la ville, il faut reconnaître d'abord qu'il existe une fracture sociale; peut-être plusieurs. Ville normative à amorcer le dispositif d'exclusion instaurée par la police administrative en matière d'urbanisme ou Ville de fait à assainir, à adaptée non pas selon les concepteurs en urbanisme mais selon les compétences des habitants dans un contexte de participation, d'accompagnement et de procédure de bonne gouvernance? Faut-il continuer à produire de la ville marocaine d'exclusion entre riches et pauvres? Ou encore, s'orienter vers la ville inclusive à l'échelle humaine, plus une ville de citoyenneté que de subordination? Ou bien, être entre les deux, en essayant d'inventer un concept et un modèle propre à la ville marocaine autre que celui de la commune urbaine; alors que des propositions d'un modèle plus adapté ont largement été exprimées autour de la réappropriation culturelle?

La fracture sociale est doublée d'une fracture territoriale relevant de l'aménagement du territoire. En effet, le monde rural fut largué et ses problèmes se sont répercutés sur la ville. C'est de deux mondes parallèles qu'il s'agit aujourd'hui. Lorsque la priorité se fait sentir dans la ville autour de l'emploi et du logement, celle du monde rural se font sentir sur le désenclavement et de l'accès à l'eau. L'examen détaillé des résultats de l'enquête auprès des jeunes montre qu'il s'agit d'une fracture sociale dérivant entre autres d'une crise d'identité aigue. Cette situation est due aussi à l'inadaptation sociale des projets réalisés. Le décalage des politiques et projets urbains avec les évolutions socio-économiques font que les justifications sociales qui sous-tendent les dynamiques adaptatives restent négligées.

Le nouveau code de l'urbanisme et la politique de la ville peuvent-ils ouvrir dans le sens d'un redressement et /ou de réconciliation territoriale pour une égalité capable de déjouer l'exclusion. Ceci dans un environnement rendant possible la justice sociale régulée à la croissance économique au rôle de l'Etat et dans la solidarité intergénérationnelle pour éviter le drame d'une jeunesse urbaine en rupture.

* Doctor en Geografía y Ordenación del Territorio por la Universidad François Rabelais de Tours (URBAMA, 1992). Posee igualmente una habilitación en Dinámica Urbana, Gobernanza y Desarrollo de la Universidad Ibn Zohr d'Agadir (2005). Actualmente es Profesor de Enseñanza Superior Habilitado en la Facultad des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, Département de Géographie. Es especialista en análisis urbano, desarrollo local, ciudades-puerto, cuestiones de transporte público, gobernanza, cartografía informática y formación en desarrollo participativo y sostenible. Conoce profundamente la realidad compleja de la urbanización marroquí, especialmente la de las ciudades de la región Souss-Daraa, así como los espacios saharianos y pre saharianos marroquíes. Es miembro fundador del Taller Ambiental de la Facultad des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir y persona recurso de la Agenda 21 de Agadir (Programme PNUD -MOR/99/01).

Sala Manuel de Terán (3F)
Instituto de Economía, Geografía y Demografía
Centro de Ciencias Humanas y Sociales - CSIC
C/ Albasanz 26-28, 28037 Madrid